

Stop à la violence, des droits des femmes maintenant

Le collectif se prépare pour un plaidoyer

Par : Hafida Ameyar

Un collectif, composé d'associations, de centres de recherches et de femmes chercheurs, dont AAPF, Rachda, Ciddef, Djazaïrouna, Sarp, Réseau Wassila et la sociologue Fatma-Zohra Oussedik, vient de voir le jour, pour faire un plaidoyer criminalisant les violences à l'égard des femmes. L'information a été donnée, hier, par le Dr Faïka Medjahed, psychanalyste et responsable du service femmes à l'Institut national de santé publique (INSP, Alger), au siège de cet établissement. Cette dernière a également précisé que le collectif, dénommé Stop à la violence, des droits des femmes maintenant, se présente comme un lobby pour "faire pression" sur les dirigeants et les amener à honorer leurs engagements, en matière de promulgation de lois protégeant les Algériennes de toute violence. "Tout existe, mais rien n'est fait pour adopter des lois qui sanctionnent sévèrement les agresseurs. Le collectif veut donc relancer les pouvoirs publics sur ce qui a été approuvé par le gouvernement", a déclaré le Dr Medjahed. Dans ce cadre, elle a signalé que des chercheurs, ainsi que des associations, ont collaboré notamment avec le ministère délégué chargé de la Famille et de la Condition féminine, pour donner naissance, en 2006, à "la stratégie nationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes". Une politique qui, pour rappel, illustre à la fois l'engagement de l'Algérie à protéger les femmes de la violence et son adhésion aux conventions internationales, dont la Convention des Nations unies pour l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes (Cedaw). L'intervenante, également responsable à l'Association algérienne de la planification familiale (AAPF), a annoncé que le collectif Stop à la violence, des droits des femmes maintenant, organise le 25 novembre prochain, à l'hôtel Safir d'Alger (ex-hôtel Aletti), un colloque international portant sur une "loi cadre relative aux violences faites aux femmes". Cette rencontre, précisera-t-elle, coïncidera avec la célébration de la Journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes. Le séminaire s'est fixé pour objectif de "rompre l'isolement et le travail cloisonné des associations, des chercheurs et intervenants, décideurs politiques et étudiants, d'ici et d'ailleurs", pour interroger cette "violence particulière, dans son rapport au lien social, dans ses représentations et manifestations". Il a également prévu de "partager" certaines expériences, maghrébines (cas du Maroc et de la Tunisie) et européennes (cas de l'Espagne notamment). Selon Mme Medjahed, le colloque du 25 novembre servira de tribune pour présenter "le paquet de lois" élaboré par des juristes du mouvement associatif et aussi pour donner le signal de départ de la campagne nationale pour l'application des lois protégeant les Algériennes.

Journal Liberté, (Lundi 04 Octobre 2010)